ZFE: Zone à Faibles Émissions

LAMÉTROPOLE DE LYON VOUS ACCOMPAGNE

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



QU'EST-CE QU'UNE ZFE?

« Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est un périmètre où la circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont restreints en fonction de leur niveau de pollution. »

Pour améliorer la qualité de l'air et respecter les seuils de qualité définis par l'Union Européenne, la loi oblige les agglomérations de plus de 150 000 habitants à créer une ZFE. La Métropole de Lyon applique la loi en fonction des valeurs à atteindre.

CALENDRIER DE LA RÉGLEMENTATION*

(*SELON LE PROJET D'AMPLIFICATION PRÉSENTÉ EN CONSEIL DE MÉTROPOLE LE 26 JUIN 2023).

Vignettes Crit'Air acceptées au sein du périmètre ZFE :



^{*} Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbane, Bron, Vénissieux et les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent-Bonnevay

QUELS SONT LES VÉHICULES CONCERNÉS ?

Depuis le 1er janvier 2023, les voitures et deux roues motorisés Crit'Air 5 et non classés sont interdits au sein du périmètre de la ZFE. À partir du 1er janvier 2024, les véhicules Crit'Air 4 seront également interdits.





Sont concernés les voitures diesel immatriculées pour la première fois avant le 1^{er} janvier 2006, les voitures essences immatriculées avant le 1^{er} janvier 1997 et les motos et cyclos immatriculés avant le 1^{er} juillet 2004.





Le saviez-vous

La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans la ZFE. Commandez votre vignette sur le site : www.certificat-air.gouv.fr / Son coût est de 3,72 € par véhicule (tarif en vigueur au 1er août 2023).

LA MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE GRÂCE À DES AIDES DÈS SEPTEMBRE 2023

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE AUX AIDES FINANCIÈRES DE LA MÉTROPOLE ?

Pour cela, vous devez réunir les conditions suivantes :

Être détenteur d'un véhicule léger ou d'un deux-roues **Crit'Air 2, 3, 4, 5**

ou non classé, que vous souhaitez mettre au rebut ou bien céder si le véhicule est Crit'Air 2 Résider dans l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon Habiter ou travailler dans le périmètre de la ZFE

Avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur à 22 983 €

MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PARTICULIERS :

Ces aides sont valables à la fois pour :

> L'achat, la location longue durée supérieure ou égale à 24 mois et la location avec option d'achat; > Un véhicule neuf comme un véhicule d'occasion.

Aides proposées par la Métropole de Lyon contre mise au rebut d'un véhicule (léger ou deux/trois roues motorisés) Crit'Air 2, 3, 4 et 5 ou non classé ou pour le rétrofit d'un véhicule thermique Crit'Air 2, 3, 4 et 5 ou non classé	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE PAR PART		
	≤ 6 358 €	> 6358 € ≤ 14089 €	> 14 089 € et ≤ 22 983 €
Voiture électrique	3 000 €	2500€	2000€
Voiture Crit'Air 1 neuve (hors hybride rechargeable)	3 000 €	2500€	2000€
Voiture Crit'Air 1 occasion (hors hybride rechargeable)	3000€	2500€	-
Rétrofit électrique	2000€	2000€	2000€
Deux-roues, tricycle ou quadricycle électrique (hors trottinettes)	1000€	1000€	1000€
Vélo à assistance électrique	1 000 €	750 €	500 €
Vélos « familiaux » (cargos/triporteurs/longtails) à assistance électriques ou mécaniques	2500€	1500€	1000€

LA MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE GRÂCE À DES AIDES DÈS SEPTEMBRE 2023

CALENDRIER D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES AIDES POUR LES PARTICULIERS :

CRIT'AIR DU VÉHICULE	DATES D'OUVERTURE DES AIDES	DATE DE FERMETURE DES AIDES	
Crit'Air 5 et non classé	1er septembre 2022	31 décembre 2024	
Crit'Air 4		31 décembre 2025	
Crit'Air 3	Au plus tard le 1er septembre 2023	31 décembre 2026	
Crit'Air 2	12.2.22	31 décembre 2028	

Le saviez-vous



Pour répondre aux besoins occasionnels de circulation au sein de la ZFE, jusqu'à 52 jours par an, il existe une dérogation Petit Rouleur que vous pouvez solliciter sur la plateforme Toodego (toodego.com/zfe). Une vignette dérogatoire vous sera envoyée par voie postale. Elle doit être apposée de façon visible sur votre pare-brise afin de faciliter le contrôle des forces de l'ordre.



EXEMPLES DE SITUATIONS:

Virginie et Pierre (42 et 46 ans 2 enfants), renouvellent leur Peugeot 307 diesel Crit'Air 4 pour une familiale électrique neuve de type Opel Corsa-e (29000 €). Ils résident à Lyon 4° dans le périmètre de la ZFE. Revenu Fiscal de Référence/part entre 14 089 et ≤ 22 983 €

Aide Métropole: 2000 €
Bonus écologique: 5000 €
Prime à la conversion: 2500 €
Surprime ZFE: 3000 €

> Total d'aides cumulées possibles = 12 500 €

> Reste à charge = 16500 €

Evan (52 ans) renouvelle son Audi 80 Crit'Air 5 par un scooter électrique Brumaire neuf (4100 €) d'une puissance du moteur de 3,6 kW. Il habite Saint-Fons et travaille à Villeurbanne dans le périmètre ZFE. Revenu Fiscal de Référence/part < 14089 € Aide Métropole : 1000 €

Bonus écologique : 900 €
Prime à la conversion : 1100 €
Surprime ZFE : 2000 €

> Total d'aides cumulées possibles = 3900

> Reste à charge = 200 €

Véra (30 ans, 1 enfant) souhaite se séparer de la Citroën Saxo diesel Crit'Air 5 que sa grand-mère lui a cédée il y a plusieurs années, pour acheter un vélocargo neuf (3800 €). Elle réside à Lyon (7° arrondissement) dans le périmètre de la ZFE.

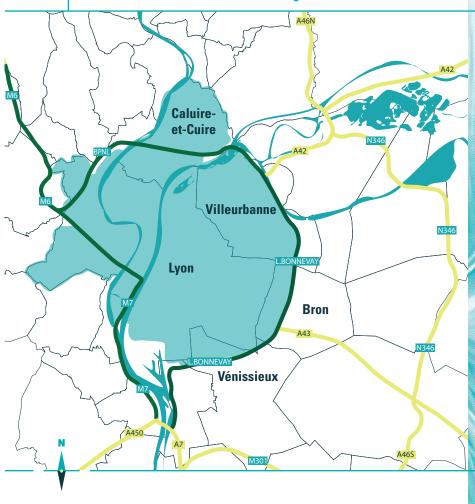
Revenu Fiscal de Référence/part entre 14 089 et ≤ 22 983 €

Aide Métropole: 1 000 €
Bonus écologique: 0 €
Prime à la conversion: 800 €
Surprime ZFE: 2 000 €

> Total d'aides cumulées possibles = 3 800 €

> Reste à charge = 0 €

Évolution du périmètre de la règlementation ZFE dans le cadre de l'amplification*



Périmètre de la ZFE Infrastructures autorisées à tous les véhicules

Voies rapides intégrées au périmètre ZFE au 1º janvier 2024 pour les véhicules des particuliers et des professionnels (interdiction des véhicules Crit'Air 5, 4 et non classés, ce qui laisse les véhicules Crit'Air 3 autorisés jusqu'au 1º janvier 2025)*.

^{*}Selon le projet présenté en Conseil de Métropole le 26 juin 2023, qui doit encore être décliné en arrêtés de circulation.

LA MÉTROPOLE DE LYON VOUS ACCOMPAGNE AVEC L'AGENCE DES MOBILITÉS

BESOIN DE CONSEILS POUR VOS DÉPLACEMENTS? PRENEZ RENDEZ-VOUS!

C'est un temps privilégié pour :

Comprendre le dispositif de la ZFE et connaitre votre éligibilité aux aides et dérogations

Établir un diagnostic de vos pratiques de mobilité et définir les solutions adaptées à vos besoins

Ce rendez-vous peut se dérouler dans les locaux de l'Agence des Mobilités ou à distance en visioconférence.

Agence des Mobutés

